

LE DÉFI ALIMENTAIRE AFRICAIN



GEORGES COURADE *

Depuis 2008, la planète a pris conscience des menaces et défis alimentaires à venir. Forte croissance démographique, nouvelles consommations alimentaires, spéculation sur les aliments, changement climatique, recours aux agrocarburants issus de plantes comestibles rendent la production vivrière plus critique que jamais. Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne semble pouvoir produire les surplus qui vont manquer. Si certains pays africains ont connu depuis 2000 une certaine prospérité, le continent n'est pas pour autant sorti de la pauvreté et de la faim. Il comptait 414 millions de personnes ne disposant pas de 1,25 US\$ par jour. Très faible en Afrique du Nord, la malnutrition touchant 223 millions de Subsahariens n'a que peu reculé, comme la malnutrition infantile (PNUD, 2012).

Contraintes internes plus fortes et régulation externe dérisoire

En Afrique subsaharienne, le premier défi est de permettre aux paysans de se nourrir avec leur production et, dans le même temps, d'autoriser tous ceux qui achètent leur alimentation de l'acquérir sur un marché approvisionné localement à des prix acceptables. Ce double défi dépasse, tout en les englobant, le produire plus et mieux agronomique,

* DIRECTEUR HONORAIRE DE RECHERCHE À L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD), PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DE PARIS 1 (IEDES)

A publié en 2014 *Les Afriques au défi du XXI^e siècle* (Belin) et en 2006, *L'Afrique des idées reçues* (réédition Belin prévue en 2015).

l'éducation nutritionnelle ou les politiques de subvention aux aliments de base. En fait, c'est tout le système alimentaire qui est bousculé par le récent changement de régulation et les contraintes apparues depuis une décennie.

Un retournement majeur : les émeutes urbaines de la faim de 2008

Des « émeutes de la faim » se sont déroulées dans les villes en 2008 au Sénégal, en Égypte et à Madagascar, en Éthiopie ou au Cameroun, en réaction à une augmentation brutale des prix alimentaires et pétroliers. Le sac de riz importé a augmenté de 67 % en quelques mois sur les marchés de Conakry... Ces manifestations urbaines spontanées ont traduit la défiance des populations vis-à-vis de régimes politiques imprévoyants et autoritaires.

94

Cette brusque envolée des prix n'a touché d'abord que les céréales faisant l'objet d'échanges mondiaux (riz, blé, maïs), provoquant une hausse des prix des céréales africaines (mil, sorgho, maïs) sans relation avec une chute de la production. Les catégories populaires et moyennes ont eu des difficultés à accéder matériellement et financièrement à leur ration alimentaire habituelle. L'insécurité alimentaire s'est manifestée par une insuffisance de l'offre sur les marchés physiques avec des prix trop élevés pour le pouvoir d'achat des consommateurs et a révélé des filets sociaux de sécurité inopérants.

La hausse des prix proviendrait des aléas climatiques (sécheresse et inondations selon les régions) renforcés par la spéculation. La deuxième explication met en cause un déséquilibre offre-demande et une faible résilience des systèmes productifs et marchands. Entrent aussi en jeu une consommation toujours plus élevée de céréales liée à une alimentation plus carnée et aux agro-carburants de première génération, une faible productivité agricole, un stockage insuffisant et un commerce à flux tendu. Pour d'autres enfin, la crise alimentaire a des dimensions complexes. Elle a favorisé le rétrécissement des marchés du blé et du riz, remis en question la spécialisation culturelle des aires géographiques (avantages comparatifs) et préféré le choix de l'autosuffisance alimentaire.

Une problématique alimentaire qui s'est complexifiée

À l'évidence, l'insécurité alimentaire résulte d'une baisse conjoncturelle et localisée de la disponibilité d'aliments, de revenus

insuffisants et d'un affaiblissement ou d'une absence de filets sociaux de sécurité. Pas de sécurité alimentaire si l'accès à l'emploi, aux outils de production agropastoraux et à des revenus décents est difficile. La capacité à réagir (résilience) des ménages – essentielle - dépend de leur patrimoine (bétail, éducation, terres) et de leurs mécanismes d'adaptation (stockage, mobilité, diversification des revenus).

Les systèmes alimentaires sont souvent très vulnérables quand une partie de la population n'a pas accès à des facteurs de production (terre, eau, etc.) – par statut ou par oppression - ou à des activités ou emplois et quand ils ne peuvent se passer d'importations alimentaires (Égypte, Sénégal). Ainsi, l'Afrique a (ou a eu) ses paysans sans terres dans l'ex-empire de Sokoto (Nigeria et Cameroun septentrional), dans l'empire éthiopien ou dans les colonies blanches de peuplement d'Afrique australe, femmes ou éleveurs restant cantonnés dans des activités qui les fragilisent pour leurs échanges. Enfin, les conflits désorganisent la production et les réformes (villagisation) comme la gestion politisée de l'aide alimentaire affament parfois les populations (Éthiopie ou Zimbabwe).

Dans le même temps, on se focalise sur la fécondité des Nigériennes rurales qui ont la fécondité la plus élevée du monde avec près de 7,5 enfants par femme, dans un pays largement désertique où les terres arables sont rares, les rendements agricoles minimaux et où il n'y a pas le moindre filet social de sécurité. Présenté comme « démographiquement plein », le pays est considéré comme cadennassé par ses frontières avec une agriculture non irriguée, ce qui suggère une limitation autoritaire des naissances !

Pour faire bonne mesure, il faut ajouter un réchauffement climatique de 3-4 °C d'ici deux générations, l'accaparement de millions d'hectares de terres et la mise en réserve de 270 millions d'hectares existants retirés de la production pour la conservation ou le tourisme (aires protégées).

Des conflits révélateurs et aggravants

Conflits armés ont souvent signifié pénuries alimentaires et sous-nutrition en Afrique subsaharienne. La production agricole angolaise a diminué de plus de moitié de ce qu'elle aurait été en l'absence de guerre (1975-2002). Heureusement, la conflictualité a été divisée par deux dans la décennie 2000. Cependant, au Sahel dans plusieurs pays, derrière des conflits à connotation religieuse, s'affrontent aussi nomades et sédentaires utilisant les mêmes terres.

Les conflits armés provoquent l'abandon de la terre et du bétail par les populations touchées, une réduction de la production commercialisée faute de transports, la destruction des cultures, des stocks et du cheptel et le déclin des rendements dû à la pénurie d'intrants. Ils obligent les familles qui n'ont plus leurs réseaux habituels de solidarité-réciprocité à s'alimenter avec des plantes sauvages, à vendre leur travail ou à réduire leur consommation.

Le conflit est probablement à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité alimentaire. Les cadets – voulant échapper au contrôle des aînés – et les exclus de la promotion sociale fournissent aux mouvements guerriers la plupart de leurs cadres, comme ce fut le cas du Revolutionary United Front (RUF), en Sierra Leone.

Un continent rural qui devient urbain

De 11 % du total en 1950, la population urbaine subsaharienne est passée à 37 % en 2014 suite à une croissance annuelle de 5 à 10 % selon les États.

96

Cette diffusion rapide du modèle urbain n'a pas entraîné un abandon des campagnes qui comptaient 579 millions de Subsahariens en 2014 – en raison de taux élevés de natalité dans les zones rurales et de fortes relations entre citadins et ruraux. 57 % des citadins africains vivaient dans des villes de moins de 500 000 habitants, loin de la démesure de Lagos (World Urbanization Prospects, 2014). Des classes moyennes urbaines sont réapparues après les décennies d'ajustement et soutiennent l'activité des supermarchés qui se multiplient (Angola, Congo, Ghana, Kenya, Nigeria, Sénégal, Zambie, etc.).

Les importations alimentaires (riz, farine, lait, etc.) ravitaillent les grandes villes à 30 % et concurrencent parfois les productions locales. Les ruraux ont toutefois accompagné l'explosion des marchés urbains qu'ils approvisionnent par leurs surplus vivriers et les productions dédiées quand des réseaux marchands ramassent, stockent, transportent et commercialisent les produits – suscitant des formes de restauration rapide à l'initiative des femmes. Ainsi, là où le taux d'urbanisation est le plus élevé, la dépendance alimentaire est la plus faible.

La base de l'alimentation citadine change peu. Si les urbanisés consomment plus de riz et de produits industrialisés, ils demandent de plus en plus de produits locaux transformés, si bien que les campagnes les plus prospères sont celles qui sont les mieux reliées aux centres urbains.

Dans les zones périurbaines, la croissance urbaine favorise une agriculture et un élevage intensifs pour ravitailler la ville : jardins maraîchers centraux, *niayes* du Sénégal, voire embouche bovine comme à Kinshasa. En pays bamiléké (Cameroun), terre d'agriculture intensive, un réseau urbain s'est construit autour des chefferies et des marchés pour ravitailler les villes d'Afrique centrale.

Indispensables à la commercialisation des productions agricoles, les villes orchestrent la dynamique économique des deux milieux quand acteurs sociaux et États investissent dans les infrastructures et assument leur rôle.

Une équation alimentaire subsaharienne favorisant la production locale

En Éthiopie, les urbains sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que les ruraux : 42 contre 40 %. À l'inverse, à Madagascar, près d'un tiers des ménages ruraux souffrent de la faim contre 19 % seulement dans les villes. L'autoconsommation n'est plus la règle nulle part. Ainsi, au Nigeria, l'autoproduction vivrière fournissait 24 % de la consommation rurale contre 4 % pour l'urbaine (PAM, 2014).

Alors que l'Égypte ou l'Afrique du Nord subventionnent blé, riz, farine, huile et sucre en réponse à la pression urbaine pénalisant ainsi les productions nationales, on le fait moins au sud du Sahara. Avec 10 % de réfrigérateurs, les consommateurs subsahariens doivent se plier à la saisonnalité pour consommer des produits frais, faciles d'emploi. Pour les agricultures familiales, nourrir les villes diversifie les risques et apporte des revenus plus élevés que les cultures de rente.

Blé, riz, viande, céréales et produits laitiers importés occupent depuis longtemps une place essentielle dans l'approvisionnement urbain, devenu ainsi sensible aux évolutions des cours mondiaux et aux taux de change. Le riz importé ne constitue aujourd'hui que 10 à 15 % du marché alimentaire des capitales ouest-africaines. À noter cependant que les importations de riz ont augmenté au rythme de 4 % par an depuis 1960 et que sa consommation est peu sensible aux variations de prix à Abidjan ou Ouagadougou (AFD-CIRAD-FIDA, 2011).

Certaines villes extraverties consomment beaucoup de riz importé, si bien que le sous-continent importe 14 millions de tonnes en 2014 ou 36 % du total mondial et l'Afrique de l'Ouest absorbe les 2/3 de ce riz avec le Nigeria (3 millions de tonnes) en pôle position,

Dans des villes qui se sont développées horizontalement, une place importante est réservée à l'alimentation hors domicile. Les plats urbains subsahariens combinent une base importée ou locale (riz, maïs, sorgho, féculents, etc.) et des sauces autochtones (gombo, arachide, etc.).

En Afrique occidentale et centrale, les dépenses par personne pour acheter du riz sont deux fois et demie plus importantes dans les villes qu'en milieu rural et celles de blé, près de huit fois plus importantes. Les légumes et les fruits sont trois fois plus souvent consommés en ville qu'à la campagne, et les huiles végétales environ deux fois plus (CIRAD, 2014).

En valeur économique, les citadins consomment majoritairement des produits d'origine nationale ou régionale. Mis à part le blé cultivé surtout en Afrique du Sud et en Éthiopie, tous les aliments consommés peuvent être cultivés dans la région.

Une régulation ultralibérale par le marché

98

Jusqu'en 2008, dans un marché alimentaire mondial plus intégré qu'avant, FMI et Banque mondiale ont poussé à une dérégulation généralisée dans les pays africains en ajustement, à partir des années 1980, alors que les soutiens aux agricultures développées sont restés en place et leur accès largement verrouillé.

Avant la libéralisation, les marchés agricoles étaient parfois administrés pour les prix des aliments de base vendus localement. Les marchés des fruits, légumes et produits laitiers étaient libres. Avec le désengagement de l'État, on a démantelé les offices de commercialisation, les agences de développement et les entreprises publiques, réduit les tarifs douaniers, les subventions aux consommateurs et supprimé les prix garantis au producteur. Paysans et consommateurs sont devenus tributaires des fluctuations de l'offre et de la demande et des oligopoles privés qui se sont constitués. Ceci a poussé industriels et négociants à contractualiser leurs relations avec producteurs, coopératives et commerçants.

Pour garantir un minimum de sécurité alimentaire, sanitaire et sociale, il est rare que les États – même très libéraux – n'assurent pas les arbitrages entre tous les acteurs du système alimentaire et une régulation aux échelles pertinentes. Ressource politique régaliennne, cela donne lieu à du clientélisme dans tout le continent quant à l'attribution de licences d'importation à des proches des régimes. Cependant, les pouvoirs ont été aussi poussés à refuser

l'aide alimentaire américaine en plantes génétiquement modifiées en Zambie, à bloquer l'importation de poulets congelés au Cameroun ou au Sénégal ou de pommes de terre en Guinée où l'on en produit. Le copilotage des marchés avec les organisations professionnelles représentatives devrait s'imposer dans les grands pays agricoles.

Les indépendances ont promu le soutien des prix des aliments des fonctionnaires politiquement remuants. On a subventionné ainsi céréales, huile, sucre, etc., denrées distribuées dans des boutiques spécialisées accessibles à telle ou telle catégorie-cible. Des greniers communautaires pour faire la jonction entre une récolte et la suivante (soudure) avaient été mis en place, voire des stocks pour contrer une flambée des cours ou une offre insuffisante. Un déséquilibre même modeste entre l'offre et la demande conduit à une forte augmentation des prix (loi de King). Au nom de la régulation par le seul marché, les institutions de Bretton Woods se sont mobilisées pour remettre en question ces dispositifs avec les conséquences sociales observées en 2008.

Depuis le début du XXI^e siècle, les prix agricoles semblent résolument orientés à la hausse, mais s'avèrent aussi beaucoup plus volatils que par le passé. Il en résultera inévitablement des rentes de situations pour les gros producteurs de denrées de base, une augmentation du prix du foncier et une accélération des défrichements. Mais, surtout, les consommateurs pauvres verront le prix de leur alimentation augmenter dans des proportions insupportables.

99

Des menaces externes encore sous-estimées

Croissance économique ne signifie nullement gouvernement de soi. convoitée pour ses terres et ses consommateurs, menacée par le réchauffement climatique, l'Afrique peine à conquérir sa souveraineté agricole, alimentaire et écologique. Elle est supposée pourtant satisfaire ses besoins alimentaires (des humains et des animaux) et sa consommation en énergie comme ceux de pays extérieurs. Devra-t-elle céder aux injonctions extérieures en continuant à céder ses terres arables à d'autres et à importer massivement son alimentation ou choisir enfin de miser plus fermement sur ses paysanneries pour faire face au changement climatique, gagner en productivité et répondre à ses propres besoins ?

Des terres détournées de leur finalité vivrière en Afrique subsaharienne

Selon la FAO (2009), plus de 700 millions d'hectares seraient cultivables ($\frac{1}{3}$ de la surface mondiale cultivée) en Afrique subsaharienne, notamment dans la savane guinéenne où les conditions agro-écologiques sont assez proches du cerrado brésilien. La fertilité des sols reste faible, il existe des usages et des droits sur ces terres et les infrastructures manquent. Encore faut-t-il savoir par qui, pour qui et avec quel modèle agricole on met ce potentiel en branle.

La gestion de la fertilité du sol dans l'agriculture paysanne africaine reste liée à la longueur de la période de repos du sol avant remise en culture (jachère) et ceci explique l'ampleur de la dégradation des sols déjà cultivés faute de renouvellement des éléments nutritifs absorbés par les cultures en continu. Enfin, plus de 100 000 hectares de forêts et de savane disparaîtraient chaque année suite aux défrichages par la hache et le feu.

223 millions d'hectares de terres subsahariennes étaient cultivées en 2009 (un cinquième du total cultivable) dont 7 millions d'hectares de terres irriguées. Si la production céréalière en culture pluviale est faible (autour d'une tonne/hectare), elle pourrait être nettement plus importante que ce qui est constaté dans le cadre paysan. Et pour diminuer le risque d'insécurité alimentaire, le rendement du maïs est plus élevé dans les zones arrosées et celui du manioc peut dépasser les 14 tonnes à l'ha, sans changer de modèle agricole. Comme la croissance annuelle de la consommation de viande dépasse celle de la population, il faudra plus de surface de terre pour soutenir un régime alimentaire carné.

Les acquisitions de terre à grande échelle - pouvant atteindre 80, voire 160 millions d'hectares en 2015 selon diverses sources – ont connu un pic en 2009. Elles visent souvent des terres irrigables à proximité d'infrastructures aux sols de fertilité faible ou moyenne et ont concerné principalement huit pays : les deux Soudan, l'Éthiopie, le Mozambique, la Tanzanie, Madagascar, la Zambie et la République démocratique du Congo.

Ce sont les exploitations agro-industrielles exportatrices qui ont été privilégiées dans cette colonisation, avec rarement une composante villageoise, 45 % des terres faisant l'objet d'une transaction sont des terres déjà cultivées. Et l'on constate que la contribution de ces investisseurs à la sécurité alimentaire reste très limitée quand celle-ci est destinée au marché local.

Un changement climatique aux effets démultipliés

Si la hausse des températures est de 3.5 à 4 °C en Afrique, les dommages pourraient coûter 7 % du PIB de l'Afrique d'ici à 2100 et plus de 10 % de la population totale sera exposée à des risques annuels d'inondation d'ici à 2100.

Les zones arides qui représentent déjà la moitié de la surface du continent augmenteront. Dans le même temps, dans le Nord, l'ouest et le sud de l'Afrique, la nappe souterraine diminuerait de 50 à 70 %. Il y a un risque élevé de perte de la biodiversité dans la mesure où les espèces seraient incapables de migrer vers des climats plus favorables. En Afrique australe, le maïs, consommateur d'eau, sera remplacé par sorghos et mils. Au Sahel, le changement climatique va accélérer l'exode rural. Les conséquences agricoles seront lourdes : érosion génétique, inadéquation des plantes et animaux à des conditions plus sèches, multiplication des moustiques et de la malaria.

Si la hausse des températures n'est que de 3 °C, toutes les zones de cultures céréalières (maïs, mils et sorghos) seront touchées. La réduction de la durée des saisons végétatives influera sur les rendements. Dans un tel contexte, une nouvelle menace pèsera sur les quelque 65 % de travailleurs africains dont la subsistance dépend de l'agriculture.

D'ici 2050, il suffira d'une augmentation de 1 à 2 °C environ pour accroître de 25 % le nombre de sous-alimentés en Afrique centrale, de 50 % en Afrique de l'Est, de 85 % en Afrique australe et de 95 % en Afrique de l'Ouest.

Pour réduire l'ampleur des impacts, des mesures d'adaptation à différents niveaux sont à mettre en œuvre : des systèmes d'alerte pour les inondations, les sécheresses et les incendies, l'amélioration des capacités de stockage de l'eau, le reboisement, l'utilisation durable des ressources en eau souterraine et le captage et le stockage de l'eau de pluie. Il faut mettre en place des digues dans les zones côtières menacées (entre Lagos et Abidjan), mais aussi des capacités de stockage d'aliments à l'échelle des villes et soutenir l'agriculture urbaine pour améliorer la sécurité alimentaire, etc.

Une dépendance extérieure qui perdure dans un contexte bouleversé

Pour beaucoup, le désarmement douanier africain mis en place depuis trois décennies s'est traduit par une alimentation de

plus en plus importée. Les pays qui disposent des devises du pétrole et ceux qui sont structurellement déficitaires ne jouent pas dans la même catégorie alors que se cache, derrière la volatilité des prix des aliments depuis 15 ans, un contexte bouleversé.

Les performances économiques des agricultures des « petits paysans familiaux » face aux « entrepreneurs agricoles » dans la compétition mondiale qu'ils se livrent avec leurs avantages comparatifs ne peuvent être comparées. Le riz ouest africain s'avère compétitif face au riz sino-thai sur le marché local en agriculture pluviale avec peu d'investissement financier et humain, mais ne l'est pas dans les périmètres irrigués du fleuve Sénégal où l'on pratique une culture chimisée ! Ceci explique la progression de la production rizicole du riz hybride Nerica (New Rice of Africa) en culture pluviale en Afrique de l'Ouest où il a conquis la moitié du marché local (USDA, 2015).

Une compétition existe sur les prix à la vente des riz importés et locaux – autochtones ou améliorés, en cultures pluviales ou irriguées selon diverses techniques. L'élasticité de la demande au prix de ces riz dans les populations urbaines en structure l'ampleur. Là où les brisures de riz constituent la base d'un plat national comme au Sénégal avec le *tié bou diem*, le riz de Casamance se cantonne à l'alimentation locale.

Les importations céréalières africaines (blé, riz, maïs principalement) et de produits carnés et laitiers ne fléchissent pas, bien au contraire : 32 millions de tonnes de céréales en 1984, 76 en 2014 ; 2900 tonnes de viandes, 8700 tonnes de produits laitiers en 2013/2014. Avec 75% de ses besoins alimentaires assurés par l'extérieur, l'Algérie est le premier importateur africain de denrées alimentaires, suivi par l'Égypte et le Nigeria. Une dizaine de pays subsahariens dépendaient des importations céréalières à plus de 30%, des îles comme l'Île Maurice ou le Cap Vert, des contrées arides comme le Botswana ou la Mauritanie, des pays pétroliers d'Afrique centrale et des pays vulnérables comme le Sénégal ou l'Éthiopie (Food outlook, 2015).

Bref, de nombreux pays restent encore trop dépendants de marchés agricoles internationaux instables structurellement et d'une offre rigide qui les menace d'un défaut de livraison comme en 2008. Ces marchés ne concernent que moins de 20% de la production mondiale de céréales et la demande a été bouleversée par de nombreux facteurs directs (pays émergents, consommation de viande, biocarburants utilisant des plantes alimentaires) et un contexte sous stress (climat, cours du pétrole ou du dollar US). L'utilisation systématique des produits dérivés (contrats à terme et options) pour

gérer les risques de variation des prix a amplifié les variations à la hausse ou à la baisse des cours. Aussi, a-t-on connu trois « pics de volatilité » en 2007-2008, en 2010-2011 et 2012 exposant les plus démunis à l'insécurité alimentaire. Ceci renvoie à la pratique de la gestion à flux tendu des aliments.

Les capacités des paysanneries à faire face

Pour alimenter de manière durable deux milliards et demi d'Africains en 2050 les quelque 35-40 millions d'exploitations familiales africaines n'ont pourtant pas démerité. Elles ont répondu en partie à la demande et créé des emplois pour nombre de jeunes. Cela reste pourtant insuffisant.

L'agriculture africaine tire sa force de son caractère pluvial, manuel et rustique, des plantes utilisées et de leurs associations – plus savantes qu'on ne le dit. Des marges existent : ressources en eau et terres arables. Force est de constater cependant qu'infrastructures, technologies adaptées et politiques agricoles manquent à l'appel. Pas d'adoption massive des variétés hybrides, d'irrigation performante et de mécanisation à grande échelle. Est-ce cependant la voie à suivre ? La diversification des filières, la transformation des produits, des syndicats paysans indépendants, tout cela est à construire en grande partie. Reste surtout à ne plus douter des capacités des paysanneries africaines à répondre aux défis à venir.

103

Les Subsahariens savent nourrir leurs citadins

En 2030, la population urbaine de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre près de 600 millions de personnes. Même si manger à sa faim deux repas par jour reste encore une gageure pour des dizaines de millions de citadins, la réponse à cette demande sera locale.

La production paysanne subsaharienne, avec ses méthodes pas très orthodoxes, a su dégager des surplus et approvisionner à bon compte les 400 millions de citadins actuels et ce, malgré les subventions politiciennes aux céréales importées ou le choix de l'agro-industrie à capitaux étrangers. La dépendance alimentaire via les importations de céréales a diminué en Afrique orientale et ne semble pas s'accroître ailleurs globalement. C'est que les citadins subsahariens couvrent leurs besoins en légumes et fruits frais *via* des jardins urbains et des ceintures maraîchères périurbaines. Le maraîchage est exercé par près de la moitié des ménages urbains

au Cameroun, contre un tiers au Malawi et un quart au Ghana, et de vastes espaces sont dévolus à cette activité : 15 000 ha à Kigali (Rwanda) ou 4 400 ha à Lagos (Nigeria) (FAO, 2012).

Système agricole au cycle de production court, le maraîchage est porté par des débouchés commerciaux immédiats. En irrigué, pratiqué dans des jardins de 100 m² à Accra (Ghana), on peut produire jusqu'à 180 t/ha de laitues. Avec un faible investissement, les revenus des maraîchers sont jusqu'à cinq fois supérieurs au revenu national par habitant à Brazzaville, Dakar et Nairobi. Enfin, cette activité crée un emploi pour 100 m² et en induit d'autres dans le transport, la commercialisation et la transformation. Offrant des revenus aux femmes et utilisant beaucoup d'eau (souvent polluée), elle n'est que peu soutenue alors qu'elle amortit les inégalités.

Dans les années 1990, en Afrique forestière, les ventes de produits vivriers (plantain, manioc, igname, etc.) ont été favorisées par les néocitadins issus des campagnes et ont compensé la baisse des prix du café et du cacao. Le long des axes goudronnés au Cameroun comme en Côte d'Ivoire, les familles de planteurs ont densifié leurs parcelles avec des pieds de banane plantain, cultivé riz pluvial et maïs sur les interfluves et tubercules et produits maraîchers dans les bas-fonds et parfois remplacé les vieilles plantations par des parcelles d'igname, de maïs et de manioc. Transformé par les femmes en attiéké (Côte Ivoire), chikwangue autour du fleuve Congo ou gari (Nigeria), le manioc devient le vivrier marchand majeur des urbains autour du golfe de Guinée. Sources de revenus et d'emploi pour les cadets sociaux (femmes et jeunes), ces filières exigent plus de travail à l'hectare que le cacao, tout en rapportant plus.

En savane, l'extension du coton va de pair avec une augmentation des productions de mil, de riz pluvial et surtout de maïs qui bénéficient des intrants destinés au coton. Certaines régions se spécialisent : igname précoce du nord-est ivoirien, oignon dans la région septentrionale du Cameroun, pomme de terre du Fouta Djalon en Guinée. Toutefois, si un réseau marchand comme celui des Bamiléké de Douala en assume transport et commercialisation dans toute la sous-région, cette agriculture prend un essor conséquent.

La formalisation a minima de ces filières nécessitera du doigté et de la transparence que services publics communaux ou nationaux et forces de police ont rarement montrés.

Intensification agricole : l'« Afrique des jachères » au chevet des experts

L'« Afrique des jachères » n'a pas pris le train de la « révolution verte », cette intensification agricole reposant sur la diffusion de variétés au rendement élevé au sein d'agricultures artificialisées (irrigation, fumure chimique et protection phytosanitaire). Sans changement de modèle, les systèmes africains de production alimentaire ne pourront répondre qu'à 13 % des besoins alimentaires du continent d'ici à 2050 (panel de Montpellier, 2013). Les rendements n'ont augmenté en moyenne que de 90 % en Afrique contre plus de 200 % en Asie ces 40 dernières années.

Face au changement climatique et à la dégradation des terres, l'augmentation de la production ne peut plus reposer sur une extension des terres cultivées. De meilleurs rendements doivent être obtenus en utilisant de manière optimale et durable tous les intrants, en réduisant leurs effets écologiques négatifs. Révolution doublement verte, tel est le mot d'ordre. Pour cela une triple intensification est proposée : écologique, en privilégiant des modes de culture sans labour ou moins gourmands en pesticides ; génétique, en sélectionnant les semences les plus performantes, y compris les plantes génétiquement modifiées ; et socio-économique, avec un environnement de marché favorable.

L'irrigation figura dès 1920 en tête des outils de modernisation selon le modèle asiatique, le potentiel irrigable s'élevant à 30 millions d'hectares. De vastes périmètres irrigués étatiques furent créés à l'aval de grands barrages au Mali, au Soudan ou au Mozambique, très vite controversés pour leurs coûts/avantages. La « civilisation de la jachère » refusait de se plier aux règles de celle des rizières ! Et pourtant, on a assisté à l'essor des systèmes autogérés irrigués à petite échelle et des cultures de décrue et de bas-fonds (sorgho, maïs et légumes), autrefois pratiquées ont été développées. Réponse africaine aux déséquilibres nutritionnels en zone sèche.

Pour la Banque mondiale et bien des développeurs, reproduire en Afrique les grandes exploitations mécanisées du Brésil ou d'Australie qui intéressent les investisseurs du Nord est d'actualité, quitte à mettre en péril la sécurité alimentaire. Étrangement absents, les responsables politiques africains sont attendus dans ce bras de fer.

Des engagements en faveur des agricultures familiales qui tardent à se concrétiser

Autant qu'on puisse le savoir, 9 % des exploitations agricoles mondiales sont subsahariennes et 95 % ne dépassent pas 5 ha. Elles nourrissent et emploient les deux tiers de la population africaine. La ferme familiale paysanne se caractérise par une imbrication totale entre famille et exploitation, se traduisant par une mobilisation majoritaire du travail familial et une forte place laissée à l'autoconsommation.

Les petites exploitations jouent sur une vaste panoplie de tactiques pour faire face à l'insécurité alimentaire : pluriactivité, migration saisonnière, diversification des activités (artisanat, commerce, extraction minière, etc.) ou spécialisation (maraîchage, culture de rente, embouche, etc.) avec, parfois, recours au salariat ou à la culture attelée, etc., mais aussi à divers types de polycultures et d'association avec l'élevage ou la forêt. Cultures associées ou dérobées, agroforesterie, techniques de maintien de la fertilité des sols, gestion de la matière organique et des risques, etc. sont utilisées. Avec le souci d'user au mieux du travail dans cette agriculture manuelle. L'agriculture extensive est source de rapport, l'intensification, contrainte par la densification, permet de nourrir la famille. Ménageant plus qu'on ne le dit les écosystèmes, elle n'utilise que peu l'irrigation ou les semences améliorées coûteuses, indisponibles et plus vulnérables que les variétés locales à longue saison végétative.

Les femmes y assument une grande part du travail agricole et peu de jeunes souhaitent s'y investir. Enfin, les politiques agricoles et alimentaires ne reçoivent généralement pas de priorité budgétaire.

Depuis 2002, l'Union africaine a lancé le programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Les États s'engageaient à affecter 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture et à atteindre une croissance agricole de 6 % par an. Cinq pays sur 56 consacrent au moins 10 % de leurs dépenses totales au secteur agricole et six pays ont dépassé les 6 % de croissance agricole (Angola, Guinée, Nigeria, Éthiopie, Rwanda et Mozambique). L'insécurité alimentaire règne pourtant chez certains d'entre eux et l'on est loin de l'objectif de réduction de moitié des sous-alimentés en 2015.

Le paysan est souvent considéré comme un citoyen de seconde zone chez des élites qui ne pensent pas que c'est avec la houe et la daba que l'Afrique pourra se rendre autosuffisante. Et pendant

longtemps, les caisses des partis uniques étaient alimentées par les caisses de stabilisation des prix au producteur !

Seules des organisations paysannes représentatives sont en capacité de modifier la donne politique. Non seulement elles ont vocation à appuyer les petits producteurs, mais elles peuvent cogérer ou proposer des politiques plus adaptées aux gouvernements. Encore faut-il que l'écosystème politique néopatrimonial s'y prête.

Les stocks plutôt que les flux tendus pour assurer sécurité alimentaire et régulation des prix

La crise de 2008 a réhabilité un protectionnisme minimal, le stockage comme outil de sécurité alimentaire, tout en opposant les partisans de la sécurité alimentaire et ceux qui veulent réguler les prix sur les marchés.

La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger a poussé les Africains de l'Ouest à constituer des stocks nationaux de sécurité dans l'attente de l'acheminement de l'aide alimentaire internationale.

Au Burkina Faso par exemple, la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire (Sonagess), créée en 1994 gère un stock national de sécurité alimentaire de 35 000 tonnes, composé de mil, maïs et sorgho. Il n'intervient que si l'on constate un déficit d'approvisionnement national de 5%. Pour intervenir en cas de déficit local, l'État a dû mettre en place en 2005 un stock d'intervention de 10 000 tonnes. Le dispositif de stockage collecte le riz local et le niébé et se mobilise via des ventes de céréales à prix modéré ou social pour les couches vulnérables.

Pour les gouvernements ouest-africains, le stockage doit jouer un rôle dans la régulation des prix, objectif rejeté par les donateurs qui préfèrent, par ailleurs, des réserves financières pour des achats alimentaires, en cas de besoin. La stabilisation des prix encourage pourtant les agriculteurs vivriers à intensifier leur production et facilite l'accès à l'alimentation des consommateurs vulnérables. Les stocks et le contrôle des importations devraient maintenir les prix dans une fourchette qui garantit en même temps une rémunération correcte des producteurs et des prix abordables pour les consommateurs.

En Afrique de l'Ouest, on a cherché à développer trois dispositifs complémentaires de stockage, des greniers villageois ou communautaires de proximité mobilisables très rapidement, des stocks nationaux de sécurité et une réserve régionale de sécurité

alimentaire complémentaire. Cela suppose que chaque pays dispose de greniers de proximité et de stocks nationaux de sécurité.

La création d'un stock régional a été entérinée en 2010 au Sénégal à partir des offices nationaux existants. Cette réserve vient compléter les efforts réalisés au niveau national, pour affronter les crises de grande ampleur, mais ce dispositif articulé et complexe ne peut fonctionner que sur des bases indépendantes, sans interférences politiques. Difficile à réaliser.

Les problèmes alimentaires africains sont à l'image de ce continent vivant de 30 millions de km² peuplé en 2015 de 1,2 milliard d'humains avec une grande proportion de jeunes. Égypte et Algérie ont des contraintes naturelles et des rigidités historiques qui ont conduit à une dépendance alimentaire difficile à desserrer. Le « syndrome hollandais » – privilégiant l'approvisionnement extérieur et les attitudes rentières plus que la construction d'un appareil productif national asphyxié par les importations suite à l'afflux des royalties des hydrocarbures – a touché tous les pays pétroliers (Algérie, Nigéria, Angola, Guinée équatoriale, Gabon, Congo) et aggravé les héritages coloniaux pour dissuader la recherche de la sécurité alimentaire dans un cadre souverain. En Afrique du Sud, 40 000 entrepreneurs agricoles blancs produisent 90 % de la production agricole, alors que plusieurs millions de ruraux sud-africains prolétarisés peinent à survivre dans les ex-Bantoustans surpeuplés et attendent impatiemment la réforme agraire promise. L'immense paysannerie éthiopienne issue de la réforme agraire de Mangistu n'en finit pas avec les déplacements forcés et les conflits générant la faim depuis l'ouverture du pays au pillage foncier. Les guerres n'arrangent rien dans les pays touchés, de la Libye à la corne de l'Afrique à ceux du Sahel, des pays du lac Tchad à ceux du lac Kivu.

De fait, le défi alimentaire africain se décline de multiples manières, selon les lieux géographiques, les héritages historiques ou les volontés politiciennes. Bien que les potentialités alimentaires soient immenses, un quart des Africains souffrent encore de la faim ainsi que plus d'un tiers des enfants en bas âge.

L'Afrique paysanne continue, malgré tout, à défier l'agronomie de station qui ne pourra lui offrir un modèle agricole tout terrain durable tant les écosystèmes et les risques sont variés. L'urbanisation à marche forcée n'a pas aggravé dangereusement la dépendance

alimentaire. La mondialisation néolibérale cherche à mobiliser des réserves foncières africaines pour y délocaliser la production alimentaire de la planète via une agriculture mécanisée à grande échelle et rend très difficile la recherche de la souveraineté alimentaire par le stockage et la régulation des prix. L'émergence récente d'un mouvement paysan – soutenu internationalement – devrait modifier favorablement les façons de penser ce face à face entre régimes politiques soucieux de se reproduire et système international capitaliste.

Résumé :

Le défi alimentaire qu'affronte une Afrique de plus en plus peuplée et urbaine s'est amplifié avec l'accaparement capitaliste de ses terres pour y produire agro-carburants et aliments pour le reste de la planète, avec le changement climatique et une gestion spéculative à flux tendus de la sécurité alimentaire. Ceci s'ajoute à des maux préexistants : paysanneries déconsidérées, privées de leurs terres ou déplacées, gestion absurde des potentialités, dépendance alimentaire et scientifique, pesanteurs historiques non soldées. Un quart des Africains et plus d'un tiers des enfants en bas âge sont encore malnutris. Les réponses d'une agriculture paysanne qui n'a pas été touchée par la « révolution verte » sont insuffisantes, mais montrent les voies d'une conquête de la souveraineté alimentaire : politique agricole en faveur des exploitations familiales, agriculture urbaine, modèles agricoles diversifiés relevant de l'agro-écologie, politique alimentaire reposant sur le stockage de régulation comme de sécurité, organisations paysannes défendant les deux tiers de la population. Une prise de conscience, mais aussi une aggravation des tendances précédentes ont suivi la crise alimentaire de 2008, si bien que les Africains doivent affirmer leurs choix en toute indépendance.

